

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE EXÉCUTIF SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS**  
**FERMETURE DES LIVRES 2008**

1 Les résultats financiers des activités réglementées de Gazifère pour l'exercice terminé le 31  
2 décembre 2008 ont été supérieurs au rendement autorisé par la Régie dans le cadre de la demande  
3 tarifaire 2008.

4  
5 En effet, Gazifère a réalisé un bénéfice net réglementé de 3 433 359\$ (voir GI-12, document 1, page  
6 1 de 2, ligne 11). Le rendement autorisé sur l'avoir de l'actionnaire au taux de rendement de  
7 9,18 %, tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2007-135, se chiffre à 2 488 940\$ (voir  
8 GI-12, document 1, page 1 de 2, ligne 13). L'excédent de rendement se chiffre donc à 944 419\$  
9 après impôts ou 1 366 742\$ avant impôts.

10  
11 Pour l'année financière terminée le 31 décembre 2008, le pourcentage global de réalisation des  
12 indices de qualité de service se chiffre à 97,34% (voir GI-11, document 1). Ce pourcentage  
13 correspond à la moyenne pondérée des pourcentages de réalisation de chaque indice mesurant la  
14 qualité de service de Gazifère. Ceux-ci comprennent les 4 indices de qualité de service, tels  
15 qu'autorisés par la Régie dans sa décision D-2006-158, ainsi que le nouvel indice relié à la  
16 satisfaction de la clientèle, tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2007-130. Comme la  
17 performance globale de Gazifère est supérieure à 90%, Gazifère peut donc partager l'excédent de  
18 rendement selon le mécanisme de partage approuvé par la Régie dans sa décision D-2006-158.  
19 L'actionnaire de Gazifère est alors en droit de conserver la somme de 738 511\$ de l'excédent de  
20 rendement, le solde de 628 231\$ devant être remboursé aux clients dans le cadre de la demande  
21 tarifaire 2010 (voir GI-12, document 1, page 1 de 2, ligne 40).

22  
23 Tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2008-090, Gazifère a exclu de son compte de  
24 stabilisation du gaz perdu, devant être inclus dans la base de tarification, le gaz non facturé dès sa  
25 fermeture des livres 2008 et a évalué les volumes de gaz perdu au coût spécifique de chaque mois  
26 en utilisant la méthodologie approuvée provisoirement par la Régie dans sa décision D-2008-144.

27  
28 Gazifère a aussi déposé dans le présent dossier le détail des soldes mensuels de tous les comptes de  
29 frais reportés maintenus en dehors de la base de tarification, tel que demandé par la Régie dans sa  
30 décision D-2008-090 (voir GI-8, documents 1.4 et 1.5).

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE EXÉCUTIF SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS**  
**FERMETURE DES LIVRES 2008**

1

2 Enfin, Gazifère a déposé un suivi des projets « Renforcement Chemin Vanier » et « Escarpement

3 Limbour » tel que requis (Voir GI-13, documents 1 et 2). Gazifère a aussi déposé un suivi de

4 l'évolution du Projet CIS et y a inclus les informations demandées à cet égard par la Régie dans sa

5 décision D-2007-102 (Voir GI-13, document 3).

6

7 Les pièces déposées dans le cadre de la fermeture des livres 2008 fournissent les explications

8 permettant de mieux évaluer les résultats financiers de Gazifère pour l'année financière 2008.